

Année scolaire 2026/2027 :

Descriptif de poste à profil

INTITULE DU POSTE : Enseignant en Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants (UPE2A) en collège et lycée.

MISSIONS

L'enseignant accueille au sein du dispositif UPE2A des élèves allophones nouvellement arrivés mineurs (EANA) scolarisés en second degré dont le niveau en français nécessite un accompagnement linguistique. L'enseignant dispense un enseignement du français langue seconde et de scolarisation à ces jeunes.

- Il procède à l'évaluation linguistique et scolaire des EANA dans le cadre de la procédure CIO/CASNAV ;
- Il dispense à ces élèves des cours de français langue seconde (FLS), de français langue de scolarisation (FLSCO) ;
- Il participe à la construction des projets personnalisés en lien avec l'équipe pédagogique ;
- Il communique régulièrement les résultats et les progrès des élèves aux établissements concernés ;
- Il conseille les équipes pédagogiques et joue un rôle de personne ressource ;
- Il entretient des contacts réguliers avec les responsables légaux des élèves ;
- Il crée des liens avec les familles, les référents éducatifs et les différents partenaires de l'Education Nationale ;
- En lien avec le CASNAV, il participe à l'organisation des épreuves collectives et individuelles du DELF scolaire ainsi qu'aux différents jurys d'examens ;
- Il transmet au CASNAV les informations nécessaires au suivi des élèves.
- Il participe à des temps de formation et de réunion.

QUALIFICATIONS ET COMPETENCES REQUISES

Cet enseignant devra :

- Connaître et être intéressé par les publics concernés (élèves scolarisés ou non dans le pays de provenance) ;
- Être titulaire de la Certification complémentaire en français langue seconde et/ou avoir suivi une formation en Français Langue Etrangère (FLE) / Français Langue Seconde (FLS) / Français Langue de Scolarisation (FLSCO) (Licence ou Maîtrise FLE, Master FLE...) et/ou avoir une expérience d'enseignement du français à l'étranger ou à des élèves allophones nouvellement arrivés en France ;
- Avoir une solide expérience de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture et de l'ensemble des fondamentaux ;
- Avoir une bonne connaissance des textes relatifs à l'enseignement aux EANA ;
- Avoir une bonne connaissance des programmes des enseignements généraux en collège et en lycée.
- Savoir travailler en équipe et instaurer des relations avec les familles et les partenaires.

SPECIFICITES DU POSTE

L'UPE2A est un dispositif ouvert implanté dans un collège ou un lycée qui peut accueillir des élèves scolarisés dans différents établissements voisins. En fonction des besoins et de l'affectation des élèves, l'enseignant pourra être amené à se déplacer pour évaluer ou prendre en charge des élèves inscrits dans d'autres établissements du bassin et des bassins limitrophes.

Ce dispositif implique de la disponibilité (concertation avec les membres des équipes pédagogiques, rencontre avec les parents, ...) et de la souplesse (prise en charge d'élèves aux profils différents). La répartition des interventions hebdomadaires ainsi que la date de début et de fin des cours sont déterminées en coordination avec le CASNAV.

Ce poste d'enseignant en UPE2A en collège et en lycée est ouvert à tout enseignant titulaire, premier degré du Pas-de-Calais et second degré du Nord-Pas-de-Calais. L'affectation sera prononcée à titre provisoire la première année. Pendant cette période, l'enseignant reste titulaire de son poste.

Des actions de formation et d'accompagnement seront organisées en liaison avec le CASNAV.

Les enseignants affectés sur ces postes perçoivent la nouvelle bonification indiciaire de 30 points par mois au titre de la politique de la ville prévue par le décret n° 2002-828 et l'arrêté du 3 mai 2002.

Les candidats intéressés sont invités à renvoyer leur fiche de candidature par mail, accompagnée d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, de la copie des diplômes mentionnés et de la copie du dernier rapport d'inspection, par voie hiérarchique à l'inspecteur de l'éducation nationale ou au chef d'établissement. Ces derniers seront en charge de faire parvenir les dossiers complets à la DSDEN du Pas de Calais. Suite une présélection sur dossier, les candidats seront invités à prendre part à un entretien de motivation.

Pour plus d'informations sur le poste : ce.casnav@ac-lille.fr – 03 57 83 50 10